



Plan régional santé-environnement 2

Plan régional santé-environnement 2009-2013 des Pays de la Loire

Groupe Régional Santé Environnement

Préfecture de la région Pays de la Loire

1ère réunion- 8 juin 2009

Plan régional santé-environnement 2

■ Organisation proposée:

- un comité de pilotage (GRSE) chargé de l'élaboration/la validation du plan, composé de 5 collèges (Etat, élus, employeurs, travailleurs, associations)
- une équipe projet restreinte chargée de l'organisation, de la coordination et du secrétariat, composée de la DRASS, la DREAL, la DRTEFP et du Conseil régional.
- des groupes de travail à constituer pour les différentes thématiques.

Plan régional santé-environnement 2

- des groupes de travail thématiques proposés à partir:
 - des actions du plan national déclinables en région (certaines actions n'étant que du ressort national)
 - des avis émis lors de la consultation régionale sur le projet de PNSE qui a eu lieu début 2009.
 - du bilan des actions du PRSE 1 et du retour d'expérience.

- Un ou des animateurs sont à désigner pour chaque groupe de travail. Les animateurs constitueront leur groupe. Ils bénéficieront de l'appui de l'équipe projet.

Plan régional santé-environnement 2

- Les GT produiront des projets de « fiches actions » précisant :
 - Les enjeux et objectifs de l'action
 - Les modalités concrètes de mise en œuvre
 - Les échéances associées
 - Les acteurs concernés
 - Les indicateurs de suivi

- Le GRSE examinera et validera les fiches actions

Plan régional santé-environnement 2

■ Calendrier :

- Juin 09 : Lancement du PRSE 2
Première réunion du GRSE
- Juin-Nov.09 : Réunion des groupes de travail
- Nov.09 : remise des projets de fiches actions par les GT
- Déc.09 : Seconde réunion du GRSE- examen des travaux des GT et validation d 'un premier projet de plan
- Janv.-Mars.10 : Consultation
- Avril.10 : Troisième réunion du GRSE - Adoption du PRSE.

Plan régional santé-environnement 2

■ Suivi de la mise en œuvre du PRSE :

- mise à jour annuelle des fiches action relatant l'avancement des actions (indicateurs).
- Communication régulière sur l'état d'avancement des actions (CODERST, CAR,...)